



Monsieur,

Par les deux actes joints à la Lettre de Mess<sup>rs</sup> & Ministres  
 qui s'adresse à son Al<sup>te</sup>. vous verrez, si il vous plaît, que  
 nous sommes à bout de tous nos préliminaires. Et s'ay  
 ordre d'aller de ce pas trouver Mess<sup>rs</sup> les Plenip<sup>tes</sup> d'Espagne,  
 et de leur notifier que Mess<sup>rs</sup> Plenip<sup>tes</sup> de l'Etat sont  
 prêts à entrer en traité; Le jour d'hier & d'huy  
 sont passés en la résümption des articles sur lesquels on  
 traittera; & comme je vous ay escript par ma dernière;  
 les Espagnols sont disposés à ne faire grande difficulté  
 p<sup>r</sup> accorder le tout. si ce n'est que le changement du premier  
 article le chocque, qui maintenant declare les Provinces  
 Unies positivement libres, sans aucune reflexion au traité  
 dont on a dressé aujourd'huy la teste, avec insertion  
 que tout passera conjointement avec la France; ce  
 qui ne s'est pas passé pourtant sans contraste. M. le  
 C. de Traitem: a fait communiquer à la France au  
 moyen de Mess<sup>rs</sup> les Mediat: que l'Empereur ~~seroit~~  
 laissera le fort de Brisach sur le Rhin, à la France;  
 pourveu que la ville soit demantelée. qu'il offre au  
 Duc de Brandebourg l'Evêché de Halberstadt en  
 recompense de la Pomeranie; & à condition, qu'en  
 cas que la Roine de Suede, son successeur ou successeurs  
 se viennent à deceder sans laisser des hoirs masculins  
 la Pomeranie retournera à l'Electeur, ou à la maison

Electoral. La clause du dernier traité fait entre  
la France & l'Etat qui contient marque de perfidie,  
m'a fait eschapper le mot de serment dans ma dernière  
lettre. Je vous supplie, Monsieur, de me pardonner si  
la presse des affaires me fait par fois faire <sup>ou plutôt</sup> des  
brouillons que des lettres. Sed nimis diu peras luis  
prioris <sup>silentij</sup> ne me scauroy pourtant douter de la constance  
de vostre affection, ni que vostre intention soit de  
me vous plus souvenir

Monsieur, de

Vre tres humble & tres obeis<sup>s</sup>ant servit<sup>r</sup>  
OVB.

de Munster le 11. de May  
1696



*Cher Monsieur*  
Le paquet de dernier envoi fait entre  
la France & l'Édit qui contient un paquet  
m'a fait enlever le mot de France par une de ces  
lettres. Je vous supplie d'excuser de ce que  
la presse des affaires ne fait pas que je n'aie  
écrit plus tôt. Je vous prie de croire que  
je suis avec une parfaite affection de votre  
part.

*W. de Witt*

*Commissaire de Suisse  
Par. & Secret. de S. M. le  
Roi.*

*à la Haye*

